

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 52 (1961)
Heft: 12

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS

Organe commun de l'Association Suisse des Electriciens (ASE)
et de l'Union des Centrales Suisses d'électricité (UCS)

26^e Réunion Générale de la Commission Electrotechnique Internationale à Interlaken du 18 au 30 juin 1961

Bienvenue à Interlaken !

La Commission Electrotechnique Internationale (CEI) tient cette année sa Réunion générale à Interlaken, la station climatérique réputée de l'Oberland bernois.

La CEI est l'organisation mondiale de normalisation de l'électrotechnique. Fondée en 1904, elle est l'une des plus anciennes organisations internationales, dont le but est de résoudre des tâches pratiques. Elle a supporté les deux guerres mondiales de notre siècle et su conserver son autonomie, grâce au succès avec lequel elle assume son activité. A la fin de la seconde guerre mondiale, lorsque les Nations Unies instituèrent l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), il parut utile que la CEI soit rattachée étroitement à l'ISO et ainsi à l'ONU, sans toutefois perdre son autonomie. En conséquence, la CEI fut déclarée organisation affiliée à l'ISO, tout en conservant sa structure propre et son autonomie financière, ce qui signifie qu'elle ne jouit pas de l'appui matériel de l'ONU.

Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, la CEI, qui groupe actuellement 35 Comités Nationaux des cinq parties du globe, tient sa Réunion générale en Suisse. Pour l'ASE et sa commission électrotechnique — le Comité Electrotechnique Suisse (CES) —, c'est un honneur et une obligation de recevoir à Interlaken les nombreux spécialistes de l'électrotechnique et de l'économie

électrique, dont maintes sommités dans ce domaine, ainsi que les dames, et de leur offrir l'hospitalité durant deux semaines de travail astreignant et de manifestations diverses.

Cela a été rendu possible, d'une part, grâce à l'active collaboration de nos spécialistes de l'industrie et de l'économie électrique au sein de la CEI et, d'autre part, grâce aux largesses de leurs employeurs qui ont mis à la disposition de l'ASE les moyens indispensables à l'organisation d'un congrès groupant quelque 1300 personnes et durant lequel 44 Comités d'Etudes, Sous-Comités, Comités d'Experts et Groupes de Travail tiendront séance.

La Rédaction du Bulletin de l'ASE est à même de décrire dans les pages qui suivent quelques aspects de la CEI par des personnalités compétentes. Elle remercie les auteurs d'avoir bien voulu renseigner ainsi nos lecteurs sur l'activité de cette importante commission internationale.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux délégués, de même qu'aux dames, et sommes particulièrement heureux qu'ils aient donné suite en si grand nombre à l'invitation de l'ASE et du CES.

H. Marti

*Rédacteur en chef du Bulletin de l'ASE
Secrétaire du CES*